

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 33

Le Maire du Pecq soussigné certifie que le compte-rendu de la délibération ci-contre a été affiché à la porte de la mairie le 18/5/2006 et qu'il n'a été fait aucune observation. La convocation à la présente séance a été adressée aux conseillers municipaux en date du 2/5/2006.

Présents : M. GOURNAC, Maire – M. LOSPIER, Mme DUPONT, M. AMADEI, Mme DÉRILLEZ, Mme GARNIER, M. ARGOUD, Mme SCHLIENGER, Maires
Adjoints
M. BONDUELLE, Mme GAUTHIER, Mme HANCY, M. TORET, Mme de VRIENDT, M. BALDAS, M. BLANCHE, Mme DE ROCHEBRUNE, M. LECUYER, Mme DOBREMEL, M. SIMONNET, M. PUGNAT, M. THIRION, Meille MASSON, M. NORMAN, M. CARNET, M. STOFFEL, M. CLUZEAUD, Conseillers Municipaux

Pouvoirs :

Mme NEEL, pouvoir remis à Mme SCHLIENGER
M. BARDIN, pouvoir remis à Mme DÉRILLEZ
Mme PAPPOLLA, pouvoir remis à M. BALDAS
Mme GUICHARD, pouvoir remis à M. LOSPIER
Mme AIRAUDO, pouvoir remis à M. GOURNAC
Mlle CANTAIS, pouvoir remis à Mlle MASSON
Mme DOMERC, pouvoir remis à M. CARNET

Secrétaire de séance : M. BALDAS

La séance est ouverte à 20 h 45 sous la présidence de M. Alain GOURNAC, Maire. Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2006 est adopté à l'unanimité. La séance est levée à 23 h.

N° 06-3-23

OBJET

**PROLONGEMENT DE LA FRANCILIENNE ENTRE CERGY-PONTOISE ET POISSY-ORGEVAL :
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur LOSPIER informe que la réunion d'ouverture du débat public sur le prolongement à l'ouest de l'A 104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval s'est déroulée le mercredi 8 mars à Cergy-Pontoise. Ce grand débat public va permettre à toutes les parties prenantes (particuliers, associations, acteurs économiques, collectivités) de s'exprimer pendant quatre mois sur les cinq tracés proposés par l'Etat.

Les scénarii

Dans le périmètre étudié, aucun tracé ne peut éviter des zones urbanisées étant donné la densité en population de la région. Il convient donc de choisir un tracé qui allie les meilleures qualités de protection des futurs riverains, tant sur le plan des nuisances sonores, de la pollution et de l'esthétique.

Scénario rouge

Son intégration dans l'environnement est la plus aboutie des 5 projets et peut encore être améliorée. Ce scénario est le plus efficace en terme d'absorption du trafic. Il répond le mieux aux objectifs de l'Etat et au besoin de développement local. Le délai de réalisation de ce scénario est de loin le plus court. Ce tracé représente en outre le meilleur rapport qualité/prix compte tenu de sa longueur (1,5 milliards d'euros valeur 2005). Il préserve la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

VILLE DU PECQ

18 MAI 2006

13 bis, quai Maurice Bertaux - 9 P.60 - 78231 LE PECQ CEDEX - TEL : 01 30 61 21 21
FAX Hôtel de Ville : 01 30 61 52 54 - FAX Services Techniques : 01 34 51 45 01 - FAX Urbanisme : 01 34 51 77 24
e-mail : mairie@ville-lepecq.fr - portail officiel : www.ville-lepecq.fr

Le Maire de France certifié ISO

Le conseil, ses services et ses élus sont à votre service et à votre écoute. Ils ont à cœur de répondre à vos attentes et de vous accompagner dans vos projets. Ils ont à cœur de vous offrir un service de qualité et de vous accompagner dans vos projets.

Scénario violet

Il ne répond pas aux objectifs. Son tracé de 56 km sera dissuasif pour des raisons de temps de parcours et de consommation de carburants. Le coût de tracé est élevé (2,1 milliards d'euros valeur 2005).

Scénario vert

Son impact sur la portion urbaine de Conflans-Sainte-Honorine est pénalisant. Son implantation dans la plaine de la Seine à Achères est en contradiction avec la carte d'aléa et le zonage en matière de PPRI. Il ne répond pas aux objectifs d'absorption de trafic et de délestage des voiries locales.

Scénario bleu

Il comporte de trop grandes incertitudes techniques non résolues sur la portion en tunnel sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Aggravé par le projet ferroviaire dit Paris-Normandie dont le tracé concerne la même zone, une atteinte irréversible à la forêt sera faite en l'amputant de près de 300 ha. La jonction de ce nouvel ouvrage avec l'A 14 n'a pas réellement été étudiée. Elle posera également des problèmes graves d'environnement. Le coût du tracé est très élevé (2,1 milliards d'euros valeur 2005).

Scénario noir

Pénalisant pour Conflans-Sainte-Honorine, il transforme la RN 184 en autoroute, tronçonnant de ce fait la forêt en deux. Il soulève autant de questions que le tracé « bleu » pour la portion en tunnel dans la forêt aux abords de l'A 14. le tracé noir touche plus de communes (20) et plus d'habitants (26 600) que le tracé rouge (17 communes et 25 500 habitants)

En conclusion, le scénario « rouge » sur la rive droite de la Seine dit « historique » est le seul pouvant répondre efficacement à l'ensemble des critères de déplacements urbains, de développement socio-économique et d'intégration dans l'environnement pour le prolongement de la Francilienne. Il est en outre le seul réalisable en 10 ans compte tenu de l'état d'avancement des études, de son tracé et de sa longueur, et donc le seul à répondre efficacement à la nécessité d'absorption du trafic et de délestage des voiries locales. Il doit par ailleurs s'accompagner du bouclage de la Francilienne complètement à l'ouest de Saint-Quentin-en-Yvelines, et de la réouverture de la totalité de la ligne Grande Ceinture au trafic de voyageurs.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur LOSPIER,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

Se prononce pour le tracé historique (scénario rouge) et demande :

- que soient engagées des études pour le bouclage complet,
- que la totalité de la ligne Grande Ceinture en Yvelines soit réouverte au trafic de voyageurs.



Fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Alain GOURNAC
Sénateur des Yvelines

18 MAI 2006